



Samira EL ALAOUI

- ▶ Membre de la commission culture, sport, citoyenneté et éducation populaire.
- ▶ En charge du suivi des politiques en faveur du livre et de la lecture.

« Développer la coopération entre les acteurs et la logique de territoire, pour une culture de proximité. »

Quelles sont les missions dont vous avez la charge dans le cadre de votre délégation?

Depuis le début du mandat j'ai été responsable du suivi éditorial de la revue Encres de Loire et du suivi politique du Centre Ressources du Livre (CRL) qui se trouvait au Mans jusqu'en juin 2013. Je suis membre du Comité technique d'attribution des aides individuelles aux éditeurs, aux

libraires et plus récemment des aides aux revues. Ces aides concernent à la fois le fonctionnement et les investissements. Je suis également membre du comité technique spectacles vivants, qui étudie les demandes de subventions des acteurs culturels de la Région. Ce comité se réunit régulièrement et concerne le théâtre, la musique et la danse et également la sélection des compagnies régionales qui se produisent au Grenier à sel dans le cadre du festival d'Avignon.

Par ailleurs, dans le cadre de la Conférence régionale consultative de la culture (CRCC), j'assure le suivi de la commission sectorielle Livre, ainsi que celui de la commission transversale qui concerne les territoires et les publics. Je suis également le projet de la maison Julien Gracq à St Florent le Vieil et représente le Président de la Région au sein de l'association éponyme. Je suis, enfin, référente Europe de la commission culture, sports, citoyenneté et éducation populaire.

Comment se traduit concrètement cette entrée territoires et publics dans le cadre de la CRCC ?

Les chemins que nous avons pris dans cette commission transversale sont intéressants à plus d'un titre. Dans la première partie du mandat nous nous sommes consacrés à la partie territoriale. Ce qui est complexe quand on est dans la commission transversale, c'est qu'on y retrouve des acteurs des commissions sectorielles (spectacle vivant, patrimoine, arts visuels, livre, collectivités), qui n'ont pas forcément la même conception ou réalité de ce qu'est un territoire. Donc il a fallu déjà passer du temps à se mettre d'accord sur la notion même de territoire pour ensuite définir des enjeux et des priorités. Les artistes et les professionnels plutôt du champ de l'animation, de l'éducation populaire etc. faisant face à des réalités diverses, essayant de faire voix commune, ce n'était pas simple et pas gagné. Et pourtant ! **Nous avons réussi à produire un document cadre à l'intention des conseils de développement pour qu'ils intègrent davantage les questions culturelles sur les projets de territoires.**

L'objectif est aussi qu'il y ait vraiment une concertation qui naisse à l'échelle des acteurs des territoires pour nourrir les projets culturels de proximité et qu'on ait une logique un peu « décentralisée » de ce que peuvent être la diffusion, la création telles qu'elles peuvent être conçues par l'Etat, le ministère de la culture.



Durant la seconde partie du mandat, la CRCC s'est positionnée sur la question des publics. Et là c'est la même chose : parler publics avec des acteurs issus du monde artistique, de l'action sociale, des collectivités, ça ne va pas de soi. Cela a donné lieu à des discussions très passionnées et passionnantes. L'objectif opérationnel sur lequel nous travaillons consiste à l'élaboration d'un document type contrat de progrès intégrant la responsabilité sociale. Il s'agit d'aboutir à un travail commun qui a du sens. Ce travail avance, fait sens et je crois beaucoup à ce chantier.

Par rapport aux autres commissions transversales où l'on parle d'économie, d'emploi, de formation, d'observation et où le cadrage est plus évident, la transversale « territoires et publics » est moins précise en terme de contours et moins compréhensible pour les acteurs. Pour moi c'est pourtant celle qui a le plus de sens.

Chacun avec sa vision, perception, est amené à sortir de son quotidien, de sa chapelle pour tenter d'aboutir à une construction collective à l'échelle d'un territoire.

Le bilan de la démarche de co-construction des politiques publiques est donc positif ?

■ Travailler avec les acteurs et qu'ils soient là pour construire ça a du sens. Avec la CRCC nous sommes à l'inverse des logiques de travail descendantes. Nous sommes vraiment sur de la co-construction. J'étais très sceptique au début du mandat sur ce gadget, cette vitrine que pouvait être la CRCC. Et en fait ça fonctionne. Alors ça ne va pas vite, parce qu'il y a énormément de monde et qu'on ne se réunit pas très souvent. Une autre difficulté réside dans le fait de rendre visible régulièrement le travail effectué pour nourrir aussi les acteurs.

Concrètement par exemple, nous avons apporté et validé avec les acteurs des modifications concernant les règlements d'intervention des comités techniques. Cela permet d'avancer collectivement et de continuer à mener le processus de réflexion sur l'évolution des politiques culturelles, et pas seulement au Conseil régional mais plus largement en région

Ce travail avec les acteurs est capital, on ne peut pas faire sans. En tant qu'élue écologiste, je me retrouve complètement dans cette manière de concevoir les politiques publiques.

De nouveaux dispositifs ont-ils émergé ?

■ La CRCC, en tant qu'elle est un espace ouvert de travail sur les problématiques des acteurs, favorise l'identification des besoins collectifs. Le fait qu'il y ait moins de distances entre acteurs et collectivités permet de rebondir plus vite, d'ajuster les politiques, d'en inscrire de nouvelles comme l'aide aux revues par exemple. Parce qu'elle répondait à une demande et un besoin exprimés, parce que cela faisait sens, nous l'avons développée et intégrée aux attributions du comité technique Livre, lecture.



Et puis à partir des échanges et des expériences de terrains, j'ai pu contribuer à faire évoluer l'articulation des instances de coopération, de collaboration aux politiques publiques. Le schéma des acteurs du livre existant n'était, pour moi, pas cohérent au regard des attentes qu'on peut en avoir. Il manquait selon moi de fluidité et visibilité. Entre le comité de rédaction Encres de Loire, le CRL, la commission régionale du livre, à chaque étage il fallait que tous les représentants de secteurs d'activité soient là. L'objectif initial était que toute la chaîne du livre soit représentée, mais au final, les mêmes personnes étaient mobilisées pour souvent être amenées à redire la même chose.

Or, pour les libraires -qui sont davantage sur un volet marchand, économique- s'absenter de leur librairie pour venir participer à des réunions a des conséquences sur leur activité. Ce ne sont pas les mêmes possibilités, capacités de mobilisation que celles du spectacle vivant ou des musiques actuelles. **Donc il s'agit de prendre en compte les réalités pour remédier à cela, qu'on s'inscrive bien à l'échelle d'une filière qui est en cours de structuration avec une représentativité efficiente.**

Donc pour gagner en fluidité et être plus opérationnel, j'ai impulsé une restructuration de ces instances. J'ai souhaité que les acteurs ne soient pas tous sollicités à chaque fois, mais que ce soit des personnalités désignées qui les représentent pour qu'un vrai dialogue puisse s'instaurer entre eux. Du coup, sont mobilisés les représentants des éditeurs, des libraires, des auteurs, de la vie littéraire et ce sont eux qui font l'interface avec l'ensemble des acteurs sur le territoire. Nous sommes vraiment dans de la coopération. Ce n'était pas le cas auparavant, puisqu'il n'y avait pas cet aller-retour. C'est important d'avoir des organes qui fonctionnent les uns avec les autres.

Nous avons donné à cette coopération les moyens de se faire.

La nécessité de structurer la filière de la librairie est un constat partagé. Les conclusions de l'étude « la librairie en Pays de la Loire » impulsée et financée par la Région il y a plus de 2 ans a abouti à la même conclusion. L'association des libraires de la région, l'ALIP s'est d'ailleurs constituée dans la continuité de ces réflexions.

La démarche d'éco-conditionnalité s'applique-t-elle au secteur du Livre et de la lecture ?

■ Notre soutien va uniquement aux librairies indépendantes. Le contraire n'aurait pas de sens. Face à la fragilité de la situation économique des librairies indépendantes, le maintien et le développement de ces entreprises est une des priorités de la politique du livre. Les fonds publics n'ont pas vocation selon moi à accompagner des structures commerciales qui ne seraient pas indépendantes de grands groupes. Sur cet aspect, nos partenaires socialistes et nous, sommes sur la même longueur d'ondes.

Il n'y a donc pas de divergences de vue sur la manière de mener les politiques autour du livre ?

■ Les objectifs d'EÉLV sur les politiques du livre sont compatibles avec l'esprit dans lequel la Région œuvre pour ces acteurs-là. Je ne vois pas de divergences majeures à part une : l'exonération de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) (part de la contribution économique territoriale (CET) qui a remplacé l'ancienne taxe professionnelle) pour les librairies labellisées LIR.

■ Seules les librairies labellisées LIR et dont le chiffre d'affaire est supérieur à 500 000€ sont soumises à la CVAE. En Pays de la Loire, les librairies LIR sont peu nombreuses, à peine une dizaine. Aussi le manque à gagner pour la Région en les exonérant de la taxe CVAE serait minime et par contre le bénéfice pour ces librairies serait grand. Il en va de leur pérennisation.

Sur ce sujet, il y a donc une divergence puisque nos partenaires estiment que les aides individuelles existantes octroyées par la Région sont suffisantes et qu'il n'est pas question d'aller vers une exonération collective.

Or ce n'est pas le cas pour toutes les librairies. Cette question de l'exonération revient par le biais de l'association des libraires indépendant (l'ALIP). Elle est légitime et j'entends bien renouveler cette proposition d'exonération d'ici la fin du mandat.

A par l'exonération de cette taxe, y a-t-il d'autres actions sur lesquelles vous êtes allé plus loin ?

■ Le CRL, centre de ressources du livre, se veut être un centre de coopération des acteurs du livre. Or quand il a été créé en 2009, il y a eu un choix politique de la Région que ce soit un service à l'échelle de la région. Jusqu'à octobre dernier c'était donc un service régional, basé au Mans qui proposait entre autres des formations et organisait des journées professionnelles. Le CRL employait une chargée de mission et une chargée d'accueil. Mais il s'est révélé que ce n'est pas un outil dont les acteurs du livre se sont emparés et ont animé. Et le fait que ce soit un outil régional a été un frein à la coopération interprofessionnelle

Le constat a été partagé : il y a besoin d'un outil de coopération des acteurs autonome, qui favorise pleinement l'appropriation par les acteurs de la filière du livre. Le CRL malgré un bilan positif de son action ne répondait pas pleinement à cet objectif.

Il était nécessaire de redéfinir le CRL, de réinterroger ses missions, son fonctionnement. Le dialogue qui s'est mis en place avec les acteurs depuis 3 ans et qui porte ses fruits y a contribué. Les structurations qui en découlent chez les éditeurs, les libraires, plus largement dans la vie littéraire sont intéressantes.

Ce sont tous ces réseaux-là qui ont nourri l'idée de ce que pourrait être un CRL demain.

D'ailleurs, la forme CRL n'était peut-être pas des plus pertinentes. Autant cela avait du sens il y a 20 ans de créer des CRL par région, autant cette notion de centralité aujourd'hui selon moi est dépassée. Je pense qu'il est plus cohérent de s'appuyer sur un maillage territorial d'acteurs et de réseaux. Donc l'enjeu était de parvenir à convaincre d'acter une commande politique pour externaliser ce service et en faire un outil autonome, à préfigurer avec les acteurs, tout en s'appuyant sur le travail mené avec et par le CRL depuis 2009.



Au regard des échanges que j'ai pu avoir l'ensemble des personnes qu'elles soient de la collectivité, élus, services ou acteurs de la filière, le constat et les préconisations ont convergé vers la nécessité de co construire un outil de coopération interprofessionnel autonome sous un format associatif.

Depuis octobre 2013, à la suite de l'OPP (observation participative et partagée) du secteur livre qui a permis de mobiliser des acteurs sur les territoires et de révéler des besoins de la filière, un comité de pilotage regroupant les représentants de l'Etat, de la Région ainsi qu'une quinzaine de professionnels, s'est mis au travail pour préfigurer le futur outil interprofessionnel qui a vu le jour le 18 mars 2014 lors d'une assemblée générale constitutive au Lieu Unique à Nantes : « le pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture » baptisé Mobilis.

■ J'ai pu également, à l'éclairage de l'observation participative, du dialogue avec les acteurs et de la prise en compte des enjeux liés à la lecture notamment chez les jeunes, mettre en œuvre à titre expérimental sur l'année 2013/2014, le premier prix littéraire des lycéens et des apprentis des Pays de la Loire en collaboration avec la commission éducation que préside Matthieu Orphelin. Une opération qui est amenée à s'élargir à plus d'établissements pour la prochaine édition déjà sur les rails. La spécificité de ce prix étant qu'il s'adresse à la fois aux lycéens et aux apprentis et qu'il est basé sur la rencontre, rencontre avec les auteurs de la sélection littéraire, rencontre avec les acteurs de la chaîne du livre pour encourager la lecture et fédérer les acteurs. La remise du premier prix littéraire a eu lieu le 23 mai 2014 dans un hémicycle rempli de lycéens qui sont venus témoigner de leur expérience avec la littérature contemporaine, la littérature de création et remettre le prix à Sylvain Pattieu pour son roman "les impatientes".

Quelles sont les difficultés rencontrées au cours de ce mandat ?

■ Il n'y a pas eu de prise en compte spécifique de la politique culturelle a fortiori sur le livre et la lecture dans la négociation qui a conduit à l'accord programmatique EÉLV-PS. Puisqu'il n'y a pas eu de discussion politique sur le sujet, je n'ai pas de difficultés particulières, pas de ligne à suivre ou à ne pas franchir.

C'est vrai que j'ai le sentiment que le livre est au bout de la chaîne des politiques culturelles. Mais il y a d'autres politiques qui demandent tellement plus d'attention que je n'ai pas non plus de regret. Le fait est qu'en Pays de la Loire nous avons une politique en faveur du livre et de la lecture plutôt dynamique, pour reconnaître et accompagner une diversité d'acteurs qui composent la chaîne du livre et une vie littéraire très riche. Ce mandat m'a permis d'appréhender la co construction d'une politique publique, le dialogue avec un secteur et d'en découvrir les difficultés et les forces.

J'ai su m'adapter à ma fonction car je suis plutôt autonome et que 25 ans d'activités professionnelles dans le secteur de l'éducation populaire et socio culturel font que j'ai été capable d'appréhender et de prendre la mesure des enjeux sur ma délégation.

J'ai par ailleurs pu bénéficier du soutien et de l'expérience des services de la Région, notamment de la responsable de la mission livre et lecture.

Alors c'est vrai qu'il n'y a pas eu beaucoup d'occasions de mettre en avant ou soutenir mon travail sur cette délégation, mais je n'en ai pas sollicité beaucoup non plus. Si je regrette qu'il n'y ait pas eu assez d'attention portée en amont de notre élection, c'est parce que pour moi le livre, la lecture et

plus largement la culture sont des thèmes majeurs qui font sens avec le projet sociétal que porte EELV et qu'on devrait affirmer plus fortement dans un projet politique. C'est essentiel, aussi si l'on veut se démarquer et ne plus être vu seulement par le prisme de l'environnement...

Vous avez donc trouvé votre place, votre fonctionnement propre au sein de la majorité ?

■ J'ai le sentiment qu'on me fait confiance pour accompagner un dossier complexe –pour ne pas dire controversé– comme la Maison Gracq. Je préside, en l'absence du Président, cette association créée démocratiquement avec des acteurs du livre. Ce projet autour de la Maison Gracq rayonne.

L'ambition de ce lieu-là pour moi c'est vraiment que ce soit un lieu de création et d'ouverture sur la région avec les autres acteurs. Toujours avec la notion de coopération et de solidarité entre ceux qui œuvrent pour le développement du livre et de la lecture. Avec Alain Gralépois, le président de la commission culture, il y a, me semble-t-il, un lien de confiance qui a pu se tisser au fil du mandat. Cela m'a permis d'avoir quelques latitudes et marges de manœuvres et d'être régulièrement associée aux réflexions et arbitrages. Je ne me sens pas du tout brimée. Ce qui pouvait sembler être un regret d'un côté à un moment –absence de ligne politique claire– a des avantages de l'autre. C'est pour ça que je reste très mesurée dans ce constat-là.

Quelles seraient les perspectives pour un prochain mandat ?

■ De manière générale, nous sommes encore beaucoup trop habités par les logiques de démocratisations de la culture. Il faut selon moi dépasser cette vision dichotomique de la démocratisation, de la démocratie qui persiste encore.

L'entrée des territoires doit je pense être renforcée. Aujourd'hui elle est insuffisamment prise en compte. L'avenir des politiques culturelles passe selon moi par un axe territorial fort. Il faut souhaiter que le travail mené dans le cadre de ce laboratoire qu'est la CRCC et qui témoigne de la pertinence et de la compétence de l'échelon territorial régional soit mis en avant et permette une réflexion avec le ministère de la culture pour faire évoluer les politiques culturelles nationales.

Ce ministère est devenu un ministère des artistes et de la création. Il y a d'autres enjeux, la participation des habitants, l'espace public, la coopération, la structuration des filières... à prendre en compte.

Aujourd'hui les grandes institutions, légitimes, subventionnées, parviennent difficilement à rester debout tant leurs coûts de fonctionnement sont énormes et les coûts artistiques tellement faibles. Ces structures ne peuvent plus être le garant de l'artistique. Nous devons réfléchir sur l'avenir et le potentiel de création hors de ces murs-là.

C'est une différenciation avec le PS ?

■ SEA : Pas complètement. Les socialistes ne partagent pas tous la même vision en matière de politiques culturelles et sur ce que doivent être les missions du ministère de la culture.

Les Etats généraux de la culture, initiés par Martine Aubry, avaient permis d'avancer sur ces questions. Malheureusement aujourd'hui

il ne reste rien ou pas grand-chose de ce travail.

Le ministère de la culture, malgré l'alternance politique, ne porte pas plus loin aujourd'hui avec la ministre qui en est à la tête, une vision de ce que pourrait être la place de la création, de l'artiste.

Le travail sur les territoires, sur l'aménagement culturel du territoire, se traduirait par la multiplication des petits lieux ?

■ Ce n'est pas forcément sur la multiplication des lieux. Les lieux existent déjà et sont en nombre. La question est davantage de savoir comment on les fait travailler ensemble. Comment la création, les artistes peuvent circuler.

Les structures de diffusion se demandent toujours comment elles vont aller à la quête de nouveaux publics, comment elles vont remplir leur salle. Elles sont souvent coupées des territoires et des acteurs qui les composent et donc ne sont pas en capacité de s'appuyer sur des structures relais, les habitants et d'autres acteurs pour favoriser non pas l'accès mais le droit à la culture.

La question des publics, de l'accès à la culture pour tout-e-s, tout le temps, ne se résume pas à des politiques tarifaires, ou des dispositifs d'accès. C'est la manière dont chaque individu est capable de se reconnaître, de s'impliquer, de reconnaître l'autre, de faire ensemble, et la façon dont on crée les opportunités, dont on crée des modalités pour y parvenir.

Il y a donc de la matière à réfléchir. C'est aussi ce que l'on traite dans la commission transversale territoires et publics de la CRCC. Il n'y a pas une vision, pas une seule manière de faire. Je pense qu'il y a des réalités sur les territoires dont il faut tenir compte pour développer telle ou telle structure, synergie... Par exemple, lorsqu'il y a un tissu associatif très présent, très moteur c'est plus facile

de composer et de créer des coopérations entre les acteurs en direction de publics plus ciblés.

Chaque territoire, chaque bassin de vie a ses réalités, ses contraintes. Ce n'est donc pas tant d'une règle unique dont nous avons besoin, mais plutôt d'une méthode, d'une charte. Les dispositifs type contrats de progrès, dont je parlais précédemment, sont selon moi à développer aussi dans ces domaines.

Comment conjuguez-vous vos missions et les autres responsabilités liées à votre mandat d'élue ?

■ Comme tous les élu-e-s, je suis beaucoup sollicitée. Ma mission est sur le livre, mais je suis aussi membre du comité spectacles vivants, membre de la CRCC, sans compter mes représentations dans les conseils d'administrations des lycées, dans les syndicats, la mission locale... C'est parfois difficile, car sur tout ce qui ne concerne pas la culture, j'ai du mal à avoir les infos, à mettre les choses en perspective avec les politiques régionales concernées. Quelques fois j'apprends les décisions de la Région dans les CA, ce n'est donc pas évident.

■ En 2013, j'ai été désignée élue référente Europe de la commission culture, sport, citoyenneté. C'est encore une mission très intéressante, mais chronophage, qui n'est pas forcément bien identifiée. Et où sans l'appui technique des services à des moments clés il est difficile d'y voir clair.

J'ai l'impression d'être sur plein de petites choses qui ont leur intérêt et leur sens, mais sans pouvoir pour autant approfondir, avoir une vision globale et avancer.

C'est difficile aussi de faire le lien avec le groupe pour échanger sur tous ces sujets, tant chacun d'entre nous est happé par ses responsabilités.

C'est très bien d'introduire la transversalité dans ce type de comité comme sur les questions européennes. C'est essentiel de dépasser nos visions sectorielles et de favoriser le travail en commun. Mais après, la question c'est de savoir comment on les anime, les fait vivre et qu'est-ce qu'on produit.



Renseignements et informations :
02 28 20 61 25
europe-ecologie@paysdelaloire.fr
elus-pdl.eelv.fr / @ Elus_EELV_PdL
Photos DR

